



Pour une formation prévisionnelle des intervenants en gestion des matières résiduelles dans les municipalités de la Communauté Métropolitaine de Montréal

« Gouverner, c'est prévoir »

**Mémoire sur le projet de Plan de Gestion des Matières Résiduelles
de la Communauté Métropolitaine de Montréal**

Présenté à la commission de consultations publiques

Décembre 2003

TABLE DES MATIÈRES

LE CÉGEP DE SOREL-TRACY : UN PARTENAIRE ÉDUCATIF RÉPUTÉ ET EXPÉRIMENTÉ	3
INTRODUCTION.....	4
UNE APPROCHE PRÉVISIONNELLE.....	4
AVEC LES MUNICIPALITÉS	4
EN ENVIRONNEMENT	5
EN FORMATION	6
DES EXPERTISES ET DES COLLABORATIONS.....	7
AVEC LES MUNICIPALITÉS	7
EN ENVIRONNEMENT	8
FORMATION ET INFORMATION EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.....	9
RECOMMANDATIONS	10
ANNEXE	11
ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (ERA.05)	12

LE CÉGEP DE SOREL-TRACY : UN PARTENAIRE ÉDUCATIF RÉPUTÉ ET EXPÉRIMENTÉ

Le Cégep de Sorel-Tracy compte déjà trente-trois années d'une histoire d'enseignement supérieur tant au secteur pré-universitaire qu'au secteur technique. En tant que maison d'enseignement, le Collège s'est donné pour mission de former la tête, le cœur et la main dans une perspective de développement de la personne.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial reconnaît le Cégep de Sorel-Tracy comme un collège de référence pour sa mise en place de mesures et de conditions favorisant la réussite de ses étudiantes et de ses étudiants. Parmi ses belles réussites des dernières années, citons :

- ✓ son taux de réussite au cours de 89 % (hiver 2003);
- ✓ son taux de diplomation institutionnel qui le place au 5^e rang parmi les 48 collèges au Québec;
- ✓ hautement technologique, le Cégep de Sorel-tracy offre l'un des meilleurs ratios étudiants/ordinateur de tout le réseau collégial;
- ✓ le seul Collège à offrir un programme de gestion des matières résiduelles;
- ✓ l'offre d'un DEC en environnement, hygiène et sécurité au travail;
- ✓ des laboratoires hautement technologiques, des bancs d'essais et équipements de pointe;
- ✓ Parmi nos principaux partenaires notons le **Centre collégial de transfert technologique en écologie industrielle** et le **Centre de recherche en environnement UQAM/Sorel-Tracy**.

De dimensions humaines, accueillant près de 1000 étudiants, le Cégep de Sorel-Tracy favorise des relations chaleureuses et aidantes entre les individus. Très actif dans le domaine de la formation en entreprises, formation à l'intention des associations et organismes, le rayonnement de *imaj/formation* (Service aux entreprises du collège) n'est plus à faire et son savoir-faire s'étend de la Gaspésie à l'Abitibi sans oublier le Grand nord québécois.

Le Cégep de Sorel-Tracy est un fier partenaire du développement durable de la Montérégie.

CÉGEP DE SOREL-TRACY

3000, boul. de Tracy
Sorel-Tracy (Québec)
J3R 5B9

INTRODUCTION

Nous vous remercions de l'opportunité qui nous est faite de vous présenter notre point de vue à l'égard de cette importante démarche de consultation. Nous souhaitons vous sensibiliser à l'importance de préparer adéquatement les ressources affectées à la gestion des matières résiduelles et à l'importance d'une approche prévisionnelle dans le domaine de la formation et la gestion des matières résiduelles.

La politique québécoise 1998-2008 portant sur la gestion des matières résiduelles nous convie tous à relever le défi d'une gestion plus respectueuse de l'environnement. Les objectifs gouvernementaux sont élevés (réduction à la source et récupération à des fins de réemploi, recyclage et compostage de 60% des déchets domestiques produits) mais combien souhaitables pour l'avenir, notamment des 63 municipalités que composent la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Les enjeux sont connus, les principes d'action de même que les moyens d'élimination et les efforts de mise en valeur des résidus sont définis ou à tout le moins font présentement l'objet d'échanges.

Ce projet prometteur interpelle un grand nombre de partenaires et conduira à terme les municipalités de la CMM à traiter 60 % des quelques 5 millions de tonnes de matières résiduelles produites annuellement. Force est de reconnaître que le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) amènera l'ensemble des acteurs à modifier ses façons de faire, à bien faire. Certes, il y a des outils adéquats pour relever le défi et des expériences étrangères porteuses de succès pour améliorer nos performances régionales et nationales en matière de traitement des matières résiduelles. Mais selon nous, la pierre angulaire de la réussite de ce projet réside dans la formation et la sensibilisation. A notre avis, il est fondamental que les intervenants qui auront la tâche de l'application du PGMR de la CMM reçoivent préalablement une formation durable, une formation adaptée aux besoins des municipalités et conforme aux exigences du milieu, une formation efficiente.

Le présent mémoire vous propose une approche pédagogique prévisionnelle gagnante à la fois pour les municipalités et pour l'environnement. Le Cégep de Sorel-Tracy vous présente également dans ce document les atouts, les expertises et les collaborations solides et tangibles développées avec les municipalités québécoises, dans le domaine de la formation et de l'environnement, notamment en gestion des matières résiduelles.

UNE APPROCHE PRÉVISIONNELLE

Avec les municipalités

A bon escient, la formation est un atout fondamental pour les municipalités et en ce sens il est heureux de constater que depuis plus de vingt ans, les municipalités au Québec sont de plus en plus sensibles à la formation de leurs employés, gestionnaires et élus locaux et régionaux. Ainsi, les décideurs voient la formation comme une alliée de leur développement. Il ne fait plus de doute, les enjeux sont devenus trop importants pour négliger l'apprentissage et la mise à niveau des ressources.

Historiquement, la préoccupation de la formation est apparue au rythme des grandes réformes du début des années 80. C'est effectivement à ce moment que les besoins de formation se sont arrimés aux nouvelles obligations municipales, par la suite les besoins se sont ajustés aux changements sans cesse croissants de leurs responsabilités. Nul doute, les décideurs municipaux (tant élus que gestionnaires) sont résolument sensibles à la formation et maintiennent le cap sur le développement et la mise à jour de leurs connaissances.

Dans certains dossiers, par contre, les municipalités ont été beaucoup moins pro-actives au chapitre de la formation. C'est le cas, notamment, dans le domaine de la prévention des incendies ou les discussions portant sur les besoins minimaux ont duré pendant de nombreuses années et ont impliqué un nombre important d'intervenants. Au terme de l'exercice, les municipalités se retrouvent avec des factures à la hauteur des exigences « standardisées » à l'échelle provinciale. De même, dans le domaine de l'environnement, et particulièrement dans le dossier de l'assainissement des eaux, la formation technique n'avait pas été envisagée au départ. Finalement, les municipalités ont dû s'ajuster à grands frais afin de répondre aux critères gouvernementaux. Quoiqu'il en soit, que la formation ait été imposée, directement ou indirectement, ou qu'elle ait été volontaire, un fait demeure : cette dernière est indispensable à l'amélioration de la qualité des villes modernes.

On constate depuis des décennies que, lorsque la formation est imposée par l'État, la facture municipale est toujours de loin supérieure à celle correspondant aux réels besoins locaux et régionaux. Au contraire quand les municipalités, seules ou en groupe (ex : CMM) prennent les devants et ciblent leurs besoins, il en coûte généralement beaucoup moins cher et les besoins sont comblés.

Pour illustrer nos propos, à titre d'exemple, la nouvelle ville de Sorel-Tracy, peu de temps après la fusion, a pris les devants en offrant une démarche structurée à l'ensemble des employés. Cette démarche de formation et d'accompagnement a permis de réduire les tensions, d'aplanir les irritants et permettre une adaptation aux changements beaucoup plus aisée pour l'ensemble de la fonction publique. La municipalité reconnaît aujourd'hui que la formation fut un bon investissement et qu'il en aurait coûté plus du double si elle n'avait pas agi rapidement.

En environnement

Le domaine de la protection et de la gestion de l'environnement ne manque pas d'exemples où la réalité a largement dépassé les prévisions ou l'absence de prévisions. Dans bon nombre de cas, nous avons même obtenu des résultats opposés à ceux prévus soit par une planification insuffisante ou soit par une mauvaise compréhension des phénomènes.

Tout près d'ici, à Mercier, il a été constaté une contamination des eaux souterraines causée par le dépôt dans des lagunes de résidus pétroliers ayant traversé des couches d'argiles faussement jugées imperméables et s'étant infiltrés dans la roche mère sous-jacente. C'est présentement le cas de contamination souterraine le plus sévère recensé au Québec.

Dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, on en est à repenser les modes d'enfouissement avec dispersion du lixiviat par atténuation naturelle parce que les prévisions

d'impacts négatifs s'avèrent fausses sur une échelle de temps plus grande. On doit maintenant transformer les vieux lieux d'enfouissement sanitaire (LES) en lieux d'enfouissement technique (LET) qui captureront et traiteront le lixiviat et le biogaz.

Un dernier exemple encore, cette fois au début des années quatre-vingt-dix : les prévisions à courte vue laissaient croire à un développement général fulgurant dans le secteur environnemental de la décontamination des sols. La réalité fut tout autre et seul le segment des activités de décontamination de sols contaminés par les produits pétroliers réussit à s'implanter.

Ces trois cas soulignent qu'en gestion de l'environnement, il faut à la fois une base scientifique pour mieux décrire les phénomènes et en prévoir les impacts, une base technique pour mesurer et intervenir dès que nécessaire, puis une vision du potentiel à développer arrimée à la réalité économique et sociale.

En formation

Par sa nature même, la formation a pour but d'instruire des apprenants qui pourront appliquer de manière efficace et adaptée des apprentissages dans un contexte concret. On agit donc préventivement avec la volonté d'atteindre un but visé et dans l'espoir que des situations désirées soient atteintes et des problèmes envisagés puissent être évités.

Pourtant, en formation comme ailleurs, on peut relever des exemples pertinents et des contre-exemples surprenants. La plupart du temps le succès ou les échecs dans ce domaine sont dus à deux facteurs : une mauvaise estimation des situations futures ou (et) un mauvais choix des moyens mis en œuvre.

Parmi les exemples et contre-exemples que nous pourrions citer il nous vient tout naturellement en mémoire celui des choix effectués dans la formation et le recrutement d'élèves infirmières.

En 1995, le grand débat autour de la profession d'infirmière était de savoir combien de programmes de formation devraient-on fermer dans les cégeps puisque le gouvernement estimait devoir faire face rapidement à un surcroît d'étudiantes finissantes qui finiraient par se reconverter dans des cours de coiffure ou aller travailler à l'étranger. De plus, il serait plus pertinent pour les futures infirmières d'aller à l'université se spécialiser en chirurgie, en urgence ou autre, puisqu'il faudrait soutenir les équipes des nombreux spécialistes qui s'apprêtaient à exercer leur métier. Le virage ambulatoire, les compressions reliées au déficit zéro, les retraites massives, le manque de spécialistes ont bien vite changé la donne. L'heure était au recrutement et à la formation accélérés! Les institutions de formation ont donc procédé à un virage à 180 degrés, ont donc réouvert des programmes alors fermés et ont engagé dans l'urgence des enseignantes dont le moins qu'on puisse dire était qu'elles ne s'attendaient pas à ce type d'emploi. Il a donc fallu être à la fois inventifs (DEC accélérés en 2 ans, formation des enseignantes par mentorat, recrutement selon des méthodes variées) mais aussi faire face à l'improvisation, aux erreurs et aux exigences contradictoires.

La situation environnementale et plus particulièrement celle de la gestion des matières résiduelles présente plusieurs similitudes avec le domaine de la santé, notamment dans la difficulté de prévoir l'évolution du contexte. Toutefois, un certain nombre de points sont prévisibles: la gestion des matières résiduelles restera du domaine municipal, les exigences

législatives n'iront pas en s'affaiblissant, les problématiques ne disparaîtront pas d'elles mêmes, les personnes ressources seront toujours aussi rares. De plus, le temps requis pour la préparation et la « rentabilité » d'un gestionnaire accroît les délais de mise en œuvre et de réussite d'un projet sans compter des essais et erreurs inhérents à l'implantation de nouvelles approches.

Il nous semble donc essentiel de ne pas reproduire les errements vécus dans d'autres domaines lorsqu'on peut raisonnablement se baser sur des expériences ou des moyens déjà éprouvés. En ce sens, recourir à une ou à des formations existantes et adaptables dans le domaine de la gestion des matières résiduelles et s'adressant aux futurs gestionnaires municipaux dans ce secteur nous semble des plus pertinent.

DES EXPERTISES ET DES COLLABORATIONS

Avec les municipalités

Nous l'avons dit, tout n'est pas, totalement prévisible, mais nous croyons que les 63 municipalités de la CMM ont avantage à bien préparer leurs ressources affectées à ce dossier, à se préoccuper de la relève, à rechercher des intervenants qualifiés, à sensibiliser la population tout en diminuant les risques et les embûches en favorisant une formation efficiente.

Notre Cégep est particulièrement fier d'accompagner depuis maintenant plus de deux années, la nouvelle ville de Sorel-Tracy dans une approche d'adaptation aux changements. Ainsi par le biais de la formation et d'actions concrètes et soutenues nous facilitons l'harmonisation des structures et surtout l'intégration des ressources humaines. Notre modèle de réussite est actuellement à l'étude dans d'autres municipalités qui ont connu ces dernières années une fusion municipale.

De même notre expertise collégiale est à l'œuvre dans plus d'une vingtaine de municipalités de la Montérégie. Nos interventions touchent la gestion, l'informatique, le service à la clientèle, la Santé et la sécurité, la préparation à la retraite, la gestion efficace des plaintes, pour ne nommer que ces champs d'interventions spécifiques. Chaque municipalité reçoit des formations exclusives. Notre succès réside dans l'adaptation des besoins, dans le sur mesure.

Depuis maintenant deux ans nous collaborons à la formation des clientèles de deux importantes associations municipales au Québec. Ainsi, nous avons formé, à ce jour, plus de 275 municipalités de toutes tailles, partout au Québec, dans l'épineux champ de la gestion des plaintes. Nous sommes fiers d'avoir pu ainsi contribuer, dans le cadre de deux tournées de formation, à l'implantation de procédures et de politiques de gestion efficace des plaintes. Dès janvier 2004, nous formerons les gestionnaires municipaux dans plus de 15 régions. Les nouvelles habiletés de gestion de même que l'approche-client seront au menu des apprentissages.

Depuis cet automne nous offrons aux municipalités un service « clé en main » de formation leur permettant de planifier leurs besoins de formation à moyen terme. A ce jour, plusieurs municipalités ont démontré de l'intérêt pour ce service offert par le Cégep Sorel-Tracy. En collaboration avec les municipalités clientes, nous évaluons actuellement les besoins de

formation de l'ensemble des effectifs et nous diffuserons sous peu des questionnaires pour cerner davantage les besoins individuels de chacun des postes et des directions.

Enfin, le Cégep Sorel-Tracy est très actif au Nunavik. Ainsi nous supportons la formation des employés de l'Administration régionale Kativik, tant en informatique qu'en gestion. De plus, nous sommes impliqués dans la mise en place de politiques et de procédures administratives pour les achats et les acquisitions, notamment.

Notre réussite réside avec les associations, organismes et municipalités dans le sur mesure. Nos différents types de collaboration témoignent de notre capacité à arrimer la formation aux besoins de chacun. Notre expertise collégiale nous permet d'offrir de la formation sur mesure à partir d'une Attestation d'études collégiales (AEC) ou d'un Diplôme d'études collégiales (DEC). Nous avons la capacité de prendre par exemple l'AEC Gestion en matières résiduelles (annexe 1), de l'adapter aux besoins des municipalités de la CMM, d'offrir une formation en milieu de travail et d'émettre une certification aux participants à la fin de la formation qui pourrait être définie selon les besoins exprimés.

En environnement

Au fil des ans, l'équipe du cégep a mis ses compétences à la disposition des municipalités, des organismes et des industries qui souhaitent un développement positif en environnement.

Ainsi, dans le cadre des actions avec le monde municipal, notre professionnel coordonnateur de l'attestation d'études collégiales en gestion des matières résiduelles fut la cheville ouvrière du projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Bas-Richelieu. Certains des étudiants diplômés de cette formation travaillent dans des entreprises de gestion des résidus municipaux alors que d'autres travaillent en gestion des matières résiduelles dans le secteur des industries, commerces et institutions (ICI).

Des collaborations spéciales entre la formation continue et des industries du territoire ont permis de concevoir et de réaliser des programmes de formation en environnement adaptés à leurs besoins spéciaux. Nous devons mentionner ici les travaux remarquables du Centre collégial de transfert technologique en écologie industrielle du Cégep de Sorel-Tracy notamment dans la résolution de problématiques environnementales industrielles et la valorisation des matières résiduelles. La reconnaissance des résultats dans ces domaines dépasse les frontières du pays. De plus, les travaux et recherches menés par le personnel du Collège ont entraîné la publication de plusieurs ouvrages techniques sur divers aspects environnementaux dont certains uniques au Québec en gestion des matières résiduelles et le coordonnateur du programme en environnement assume également l'enseignement de deuxième cycle universitaire dispensé à Longueuil aux professionnels en environnement.

Enfin, les étudiants de la technique *Environnement, hygiène et sécurité au travail* ont réalisé de nombreux travaux dans les institutions et les entreprises lors des stages travail-études. En partenariat avec les enseignants de diverses disciplines et la Chaire d'Éducation relative à l'environnement de l'UQAM, les étudiants ont développé une approche unique de sensibilisation de la population du Bas Richelieu sur des thèmes scientifiques et environnementaux.

Formation et information en gestion des matières résiduelles

Le Cégep de Sorel-Tracy, fait partie des collèges de la Montérégie. Reconnu pour le taux de réussite élevé de ses étudiants et pour son haut degré de modernité technologique, cette institution a également implanté il y a trois ans un Centre de formation continue à Varennes afin de mieux desservir la population, les entreprises ainsi que les municipalités et organismes de la grande région métropolitaine.

Depuis plusieurs années, le Cégep de Sorel-Tracy a développé des programmes de formation dans le domaine de l'environnement. Nous pouvons citer le Diplôme d'études collégiales en Environnement, Hygiène et sécurité au travail qui forme des techniciennes et techniciens uniques au Québec. Mais le Cégep de Sorel-Tracy a été également innovateur dans le domaine de la formation aux adultes puisqu'il a créé en 1999 le programme d'Attestation d'études collégiales en Gestion des matières résiduelles. Ce programme particulièrement innovateur a pour but de former des personnes qui devront mettre notamment en application la Loi 90. Il a été conçu comme plusieurs programmes du Collège en partenariat avec des représentants du secteur : les MRC du Bas Richelieu et de Lajemmerais, Recyc Québec, le Chantier de l'économie sociale du Québec, Collecte sélective Québec, etc. ...

Tout, dans cette formation, vise à soutenir les efforts des municipalités dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles et à développer des partenariats avec les ICI et les diverses entreprises de recyclage et les centres de tri.

Le programme initial est d'environ 1000 heures (annexe 1) mais la formation peut être adaptée aux besoins et spécificités des diverses municipalités, que ce soit au niveau des contenus abordés que des méthodes d'enseignement utilisées ou des autres modalités. Ce qu'il est important de constater, est que, dès maintenant une formation spécifiquement reliée aux besoins de municipalités dans le domaine de la gestion des matières recyclables est disponible, qu'elle a été mise en œuvre avec succès auprès de plusieurs partenaires et que le collège de Sorel-Tracy se situe comme un compagnon de route des municipalités dans les nouveaux défis qu'elles auront à relever pour les années à venir, notamment dans le domaine de l'environnement.

De plus, au delà de la formation technique requise par les futurs techniciens en gestion des matières résiduelles, il sera nécessaire d'accompagner les responsables administratifs afin que ces derniers puissent décider et supporter les actions à mener dans ce domaine.

Enfin, il est bien évident que la population devra être informée de manière exacte mais vulgarisée, des enjeux, des impacts et des activités reliés à la gestion des matières résiduelles. C'est pourquoi, il est essentiel de prévoir un volet « information et sensibilisation » à la mise en place de ces stratégies de formation-information.

Le Cégep de Sorel-Tracy, par ses nombreux engagements auprès des municipalités et différents organismes publics et privés est passé maître dans l'adaptation des modalités de diffusion.

En conclusion, nous croyons fermement que l'investissement consenti dans un processus structuré de formation et d'information prévisionnelles, adapté aux spécificités des municipalités et accompagné d'un Plan stratégique d'implantation est une démarche qui peut s'avérer très rentable d'un point de vue social et économique. En ce sens, improviser n'est pas un choix éclairé pour les gouvernements d'aujourd'hui.

RECOMMANDATIONS

Conséquemment, le Cégep de Sorel-Tracy est d'avis que le Plan Métropolitain de gestion des matières résiduelles doit :

1. Établir des principes de développement durable pour la Communauté Métropolitaine de Montréal.
2. Inclure une démarche structurée de formation et de sensibilisation concernant la gestion des matières résiduelles.

Cette démarche doit intégrer :

- 2.1. un volet formation « générale » pour les intervenants municipaux (gestionnaires et élus);
 - 2.2. un volet formation « technique » pour les ressources affectées à la gestion des matières résiduelles dans chacune des municipalités de la Communauté Métropolitaine de Montréal;
 - 2.3. des activités de sensibilisation pour la population afin de favoriser la mise en place du PGMR.
3. Établir des partenariats régionaux avec des organismes ayant une expertise certifiée dans les domaines de la formation, des municipalités et de l'environnement.

ANNEXE

**Attestation d'études collégiales
(ERA.05)**

Gestion des matières résiduelles

Pour information



Photo : Philippe Manning
Manning

à Sorel-Tracy

Cégep de Sorel-Tracy

3000, boul. de Tracy, Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9

Tél. : (450) 742-6651, poste 5102

Téloc. : (450) 742-6040

Courriel : edu@cegep-sorel-tracy.qc.ca

à Varennes

Centre d'études collégiales de Varennes

1555, boul. Lionel-Boulet, Varennes (Québec) J3X 1P7

Tél. : (450) 929-0852 ⇔ Téloc. : (450) 929-0810

Courriel : cecv@cegep-sorel-tracy.qc.ca



Élévation

TECHNIQUES DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (ERA.05)

TYPE DE SANCTION : ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

26,33 unités

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION ÉTABLIES PAR LE MINISTRE

- ✓ Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou d'un diplôme jugé équivalent par le ministre, ou posséder une formation jugée suffisante par le Collège.
- ➡ Posséder le profil entrepreneurial serait un atout.

DANS LE BUT DE RÉPONDRE AUX BESOINS DU *PLAN D'ACTION QUÉBÉCOIS EN ENVIRONNEMENT (LOI 90)*

- ✓ OBLIGEANT chaque Communauté urbaine ou Municipalité régionale de comté à adopter un plan de gestion des matières résiduelles
- ✓ INSTAURANT un programme d'enregistrement des actions menées par les industries, commerces et institutions pour la mise en valeur de leurs matières résiduelles
- ✓ ENCOURAGEANT les entreprises de récupération, de recyclage, de compostage et les centres de tri à embaucher du personnel qualifié capable de générer l'action entrepreneuriale.

Le Cégep de Sorel-Tracy, grâce à l'appui, entre autres, des entreprises et organismes suivants, a été autorisé par le ministère de l'Éducation du Québec à constituer une attestation d'études collégiales (A.E.C.) en gestion des matières résiduelles.

- | | |
|--|---|
| ➤ Les MRC du Bas-Richelieu et de Lajemmerais | ➤ Collecte sélective Québec |
| ➤ Recyc-Québec | ➤ Stelco McMaster Itée |
| ➤ Aciers Atlas inc. | ➤ Q.I.T. - Fer et Titane inc. |
| ➤ Chantier de l'économie sociale du Québec | ➤ Recyclo-Centre de Sorel |
| ➤ Collecte sélective Québec | ➤ Unical |
| ➤ Conporec | ➤ Regroupement des collèges de la région de la Montérégie |
| ➤ Intersan inc. | ➤ M. Sylvain Simard, député |
| ➤ Ispat Sidbec inc. | ➤ M. Louis Plamondon, député |
| ➤ Matrec Transvick | |

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Dans le secteur municipal, collaborer à :

- ➡ l'élaboration d'un plan de gestion des matières résiduelles;
- ➡ la mise en place d'un système efficace de collecte
 - sélective municipale;
 - des résidus verts;
 - des encombrants;
 - des déchets dangereux domestiques;
- la réalisation des projets pilotes de collecte de la matière putrescible et des autres actions conférées aux municipalités;

- ▣ la rédaction des appels d'offres des différents modes de collecte des matières résiduelles;
- ▣ la gestion, le contrôle et le respect des contrats des entreprises exécutantes de ces modes de collecte;
- ▣ l'élaboration des plans de stratégie de communication pour inciter les citoyennes et citoyens à participer rigoureusement à ces modes de collecte.

Dans les industries, commerces et institutions (ICI), soutenir les actions visant à :

- ▣ instaurer des mécanismes de séparation à la source des résidus pour les acheminer vers les entreprises de traitement;
- ▣ participer à l'élaboration des plans de gestion des matières résiduelles;
- ▣ réaliser plusieurs actions déjà mentionnées pour les municipalités.

Dans les entreprises de récupération, de recyclage, de compostage et les centres de tri, collaborer :

- ▣ au développement de nouvelles solutions pour la mise en valeur des matières résiduelles;
- ▣ à la réalisation de projets de recherche et développement;
- ▣ au développement de nouveaux marchés pour les matières secondaires récupérées;
- ▣ au démarrage des entreprises de récupération, de recyclage et de valorisation;
- ▣ à la gestion administrative d'une entreprise;
- ▣ à la gestion efficace des systèmes de collectes des divers résidus;
- ▣ à la réalisation des autres actions conférées aux entreprises des 4RV et à plusieurs actions des plans de gestion des municipalités et des ICI.

CONTENU

BLOC 1			Pondération	Unités
260-S13-S0	Introduction au domaine des matières résiduelles		2-1-2	1,66
410-S23-S0	Sensibilisation au monde des affaires		2-1-2	1,66
260-S34-S0	Gestion des matières résiduelles dans les MRC		3-1-2	2
260-S43-S0	Impact économique et social des matières premières		2-1-2	1,66
360-S53-S0	Communications internes et externes		2-1-2	1,66
420-S63-S0	Informatisation en milieu de travail		1-2-1	1,33
260-S74-S0	Étude des matières résiduelles domestiques		2-2-2	2
BLOC 2			Pondération	Unités
260-T13-S0	Gestion des matières résiduelles d'une entreprise		2-1-2	1,66
260-T24-S0	Les matières résiduelles et leurs traitements		1-3-2	2
260-T34-S0	La législation environnementale et la santé-sécurité		3-1-2	2
260-T44-S0	Étude des matières résiduelles des ICI		2-2-2	2
260-T56-S0	Projet d'un modèle d'une 4RV-E		2-4-2	2,66
	Préparation (et intégration) au marché du travail		1 ^{re} partie : 25 heures	
BLOC 3			Pondération	Unités
260-U14-S0	Stage en entreprise crédité	60 h	0-4-2	2
	Stage en entreprise rémunéré	300 h +	ATE non crédité	
BLOC 4			Pondération	Unités
260-V15-S0	(Préparation et) Intégration au marché du travail -- cours porteur de l'épreuve synthèse --		2-3-2	2,33
DURÉE :			1 095 heures	26,33 un.
			(10 mois)	